



Délibérations du Conseil métropolitain

Séance du 06 avril 2018

OBJET : CULTURE ET EDUCATION - Soutien financier de Grenoble-Alpes Métropole à des événements culturels

Délibération n°

Rapporteur : Francie MEGEVAND

PROJET

[Page de Garde]

Le rapporteur, Francie MEGEVAND;
Donne lecture du rapport suivant,

OBJET : Culture et éducation - Soutien financier de Grenoble-Alpes Métropole à des événements culturels

Exposé des motifs

Par délibération du 3 novembre 2016, Grenoble-Alpes Métropole a posé les principes de son action en matière d'événementiel culturel.

Il a ainsi été indiqué que la Métropole positionnerait son soutien à des événements culturels afin de favoriser les dynamiques créatives, notamment locales, de construire le patrimoine culturel de demain et de développer la notoriété du territoire.

La délibération du 24 mars 2017 a précisé les critères d'intervention de Grenoble-Alpes Métropole en matière d'événementiel culturel, selon trois modalités :

- Soutien à des événements métropolitains portés par des acteurs locaux selon trois marqueurs territoriaux (Métropole d'innovation sociale, industrielle, technique et scientifique, Métropole montagne, Métropole de création artistique et de patrimoine),
- Soutien à l'organisation d'un événement à rayonnement régional ou national (répondant à une thématique choisie annuellement),
- Soutien à des événements portés par des acteurs du territoire, selon un principe d'appel à candidature.

Dans la continuité de la politique de promotion et d'attractivité menée en 2016 et 2017, la présente délibération propose d'apporter, au titre d'une seconde tranche pour l'année 2018, un soutien financier à un événement, le « **Grenoble Street art Fest 2018** ».

Deux autres événements font l'objet d'une décision dans le cadre de la délégation du Conseil au Président.

Conformément à la délibération-cadre relative à la politique culturelle métropolitaine, un dialogue est engagé avec les porteurs de projets permettant de poser les fondations d'une nouvelle coordination et d'une animation par la Métropole à l'échelle du territoire.

Afin d'impulser des coopérations et actions structurantes sur l'ensemble du territoire métropolitain, les porteurs de projets sont invités à favoriser les mises en synergies de moyens d'ingénierie, permettant une meilleure visibilité des réalisations et une véritable valorisation des atouts culturels de notre territoire, dans un contexte financier culturel et territorial fragilisé.

Cet enjeu partagé est formalisé dans le projet de convention en annexe de la présente délibération.

❖ **4^{ème} Edition du "Grenoble Street art Fest 2018" - Association SpaceJunk Grenoble Du 1er au 30 juin 2018**

Pensé comme le premier festival en Europe à mêler expositions et créations in situ, le Grenoble Street art Fest a pour vocation de sensibiliser le public au Street art, donner un espace d'expression aux artistes, valoriser la scène locales par la rencontre avec les artistes internationaux, amener du lien social par la réalisation d'œuvres pérennes dans l'espace public de la Métropole, valoriser l'espace urbain, contribuer à la promotion et la valorisation du territoire.

En 2017, 12 murs monumentaux, 13 murs de grande taille, 17 murs moyens, 42 petites surfaces, soit plus de 3700 m² de surface peinte, ont vu la naissance d'œuvres artistiques uniques.

40 balades urbaines gratuites ont été également proposées. De plus, 194 œuvres exposées dans 3 lieux d'exposition (ancien Musée de peinture, Space junk art centers et le VOG à Fontaine) ainsi que pour la première fois la présentation d'un festival de Films Street Art ont contribué à accueillir 17 000 visiteurs sur l'ensemble de cette édition.

11 partenaires publics (soit 11% du budget) et 28 partenaires privés (27% du budget) ont contribué au succès de l'édition 2017.

La Métropole a soutenu l'édition 2017 à hauteur de 10 000 €.

L'édition 2018 ambitionne de maintenir un haut niveau d'exigence dans le soutien à la création artistique et de se déployer sur de nouvelles communes de la Métropole, ainsi que sur le secteur universitaire.

Pour cette 4^{ème} édition, Grenoble-Alpes Métropole est sollicitée à hauteur de 50 000 €, pour un budget global de 750 000 €.

Il est proposé de répondre favorablement à cette demande de soutien en accordant une subvention à hauteur de 15 000 €.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain

Vu l'article L5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret 2014-1601 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée «Grenoble-Alpes Métropole»

Vu la délibération du Conseil métropolitain en date du 3 novembre 2016, relative au projet culturel métropolitain,

Vu la délibération du Conseil métropolitain en date du 24 mars 2017, relative aux critères d'intervention de Grenoble-Alpes Métropole en matière d'événementiel culturel,

Après examen de la Commission Cohésion sociale du 16 mars 2018, et après en avoir délibéré, le Conseil métropolitain :

- approuve le soutien à l'association Spacejunk Grenoble au titre de l'année 2018, dans le cadre de la quatrième édition du Grenoble Street Art Fest,
- décide de verser, à ce titre, une subvention d'un montant de 15 000 € à ladite association,
- autorise le Président à signer la convention correspondante.

Le Président,

Christophe FERRARI

Le compte rendu succinct de la présente délibération a été affiché le 13 avril 2018